



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique et réglementation

Question écrite n° 9296

Texte de la question

M. Philippe Le Ray attire l'attention de Mme la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche sur l'avenir de la filière numérique et sur l'innovation. Dans son rapport sur « le soutien à l'économie numérique et à l'innovation », l'inspection générale des finances recommande d'introduire de la transversalité dans les parcours de formation des ingénieurs afin de leur offrir une sensibilisation systématique aux techniques entrepreneuriales et au *design*. Il lui demande les intentions du Gouvernement sur ce sujet.

Texte de la réponse

L'ensemble des formations d'ingénieurs comporte des éléments de transversalité au sein de leur maquette réunis dans un ensemble désigné sous le terme générique de « sciences humaines et sociales ». La commission des titres d'ingénieurs (CTI), chargée de l'évaluation des formations d'ingénieurs, s'assure tout particulièrement de la capacité des établissements à former leurs étudiants à l'entrepreneuriat. Des modules spécifiques sur la création d'entreprise sont proposés aux élèves et de nombreuses écoles possèdent des incubateurs d'entreprises ou participent à de telles structures mises en commun dans une région par plusieurs établissements. Concernant le design, des formations spécifiques existent en tant que spécialité à part entière du diplôme d'ingénieur comme par exemple à l'école nationale supérieure de mécanique et des microtechniques, qui comprend une spécialité « microtechniques et design ». Par ailleurs, lorsque la spécialité enseignée par l'école le nécessite, le design et ses corollaires tels que l'ergonomie ou la domotique font partie intégrante du cursus. Plus largement, le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche donnera une nouvelle impulsion au développement du numérique dans l'enseignement supérieur dans le cadre du projet de loi en préparation. Plusieurs actions précises devront aussi se décliner dans un programme « France université numérique » en cours d'élaboration.

Données clés

Auteur : [M. Philippe Le Ray](#)

Circonscription : Morbihan (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 9296

Rubrique : Télécommunications

Ministère interrogé : Enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [6 novembre 2012](#), page 6238

Réponse publiée au JO le : [5 mars 2013](#), page 2593